



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/S/2008/2
15 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Session extraordinaire
Genève, 28-30 avril 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**EXAMEN STRATÉGIQUE DU PROGRAMME INTÉGRÉ SUR LE BOIS
ET LES FORÊTS DU COMITÉ DU BOIS DE LA CEE ET DE LA
COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO:**

**APPROCHE ET MÉTHODES, RÉSULTATS DES AUTO-ÉVALUATIONS,
CONTRIBUTIONS DES PAYS ET DES PARTIES PRENANTES**

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent document donne un aperçu des objectifs, de l'approche et des méthodes de l'Examen stratégique du programme intégré sur le bois et les forêts du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne de la FAO qu'ils sont chargés d'exécuter tous les quatre ans.

Il présente les résultats particulièrement marquants des auto-évaluations entreprises dans le cadre du programme et les principales contributions reçues des pays, des parties prenantes et des équipes de spécialistes CEE/FAO par le biais des réponses au questionnaire de l'Examen stratégique.

La session extraordinaire est invitée à prendre note de l'approche, des méthodes et des principaux résultats du processus d'examen stratégique et d'en tenir compte lors des débats sur le plan stratégique proposé pour la période 2008-2013, qui est exposé dans le document ECE/TIM/S/2008/3.

* Le présent document n'a pu être soumis dans les délais en raison d'un manque de ressources.

I. GÉNÉRALITÉS: EXAMEN ET PLAN STRATÉGIQUES

1. Le programme de travail intégré sur le bois et les forêts du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO a fait l'objet d'un examen stratégique en 2007-2008, comme cela doit être fait tous les quatre ans. Les conclusions de cet examen détermineront les objectifs, les méthodes et les produits pour la période 2008-2013.
2. Les bureaux communs du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO ainsi que le Comité du bois de la CEE à sa soixante-cinquième session ont autorisé le processus d'examen stratégique (ECE/TIM/2007/4, ECE/TIM/2007/9), débouchant sur la session extraordinaire. La session extraordinaire sera saisie des résultats de l'Examen stratégique et priée de procéder à l'étude approfondie d'un projet de plan stratégique pour la période 2008-2013, proposé par le secrétariat sur la base des résultats des exercices d'auto-évaluation et des contributions des parties prenantes, des partenaires et de ses équipes de spécialistes. Au cours de la session conjointe du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne de la FAO, durant la Semaine européenne des forêts, qui aura lieu à Bruxelles et Rome du 20 au 24 octobre 2008, le Comité et la Commission seront invités à approuver le plan stratégique pour la période 2008-2013, y compris les programmes de travail révisés.
3. Un premier Examen stratégique du programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts a eu lieu en 2000 et un deuxième en 2004 pour la période allant jusqu'en 2008. Tous les éléments du programme actuel 2005-2008 viennent à expiration en 2008, de sorte que tous les aspects du programme peuvent être modifiés si c'est nécessaire.

II. OBJECTIFS: EXAMEN STRATÉGIQUE ET SESSION EXTRAORDINAIRE

4. L'Examen stratégique évalue les réalisations du programme de travail CEE/FAO pendant la période 2004-2008, ainsi que son impact et son efficacité, et arrête un programme et un plan stratégique pour la période 2008-2013.
5. La présente session extraordinaire du Comité du bois de la CEE, à laquelle participent les bureaux et membres de la Commission européenne des forêts de la FAO, a pour but d'examiner en détail le programme intégré et d'arrêter une version à soumettre pour approbation officielle à la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts au cours de la Semaine européenne des forêts. Il a été prévu suffisamment de temps pour que tous les aspects du futur programme puissent être examinés de manière approfondie afin que la session extraordinaire parvienne à un accord, avant l'approbation officielle en octobre.

III. PROCESSUS ET CALENDRIER

6. Un plan de mise en œuvre du processus d'examen stratégique a été approuvé par le bureau commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et par le Comité du bois à sa soixante-cinquième session (ECE/TIM/2007/4), puis adopté par le secrétariat. Les résultats des auto-évaluations et des contributions communiqués par le biais du questionnaire sur l'Examen stratégique ont été disponibles plus tôt que prévu, à savoir fin 2007-début 2008, ce qui a permis de consacrer davantage de temps à la phase d'examen et de réflexion de l'élaboration

du plan stratégique. Le plan de mise en œuvre présenté ci-après indique les principales étapes du processus, y compris la phase d'examen et la phase de planification.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

PHASE D'EXAMEN STRATÉGIQUE (mars 2007-janvier 2008):

Mars 2007	Approbation du processus proposé par les bureaux communs du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts
Octobre 2007	Approbation du processus proposé par le Comité du bois
Juin-décembre 2007	Auto-évaluations effectuées par le secrétariat: enquête sur les produits auprès des utilisateurs, citations, statistiques en ligne sur le Web et comptes rendus de réalisation
Novembre-janvier 2007	Étape de formulation d'observations générales: réponses des gouvernements, des parties prenantes et des équipes de spécialistes à la demande de renseignements de l'Examen stratégique

PHASE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (février-octobre 2008):

Février-mars 2008	Diffusion des résultats des auto-évaluations et des contributions du pays, de la partie prenante et de l'équipe
20 février 2008	Réunion conjointe des bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts pour examiner les propositions du secrétariat relatives au plan stratégique
28-30 avril 2008	Session extraordinaire sur l'Examen et le plan stratégiques
Mai 2008	Mise en forme définitive du programme/plan stratégique révisé par le secrétariat; puis distribution aux délégués du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts
24 octobre 2008	Semaine européenne des forêts: approbation officielle du Plan stratégique pour la période 2008-2013 par la session conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts

IV. APPROCHE ET MÉTHODES

7. L'Examen stratégique consiste en une évaluation approfondie du sous-programme sur le bois et la foresterie couvrant tous les aspects: orientation générale et objectifs, mandats du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne de la FAO et des organes subsidiaires, structure et teneur du programme, ressources, méthodes, partenariats et produits, etc.

8. Les contributions des pays et des parties prenantes, ainsi que l'évaluation des données relatives à certains programmes et auto-évaluations, les réalisations du programme CEE/FAO

des quatre dernières années sont examinées; un programme et un plan stratégique pour la période allant jusqu'à 2013 sont proposés. Étant donné que l'Examen stratégique n'est pas un processus officiel de prise de décisions, les changements qui pourraient lui être apportés devront suivre les règles habituelles de la CEE et de la FAO.

9. Les principes de base suivants ont été appliqués:

a) Tous les aspects du programme intégré CEE/FAO doivent être examinés, y compris les plus essentiels, notamment les objectifs, les méthodes, les structures, les ressources et les arrangements institutionnels;

b) Les parties prenantes et les partenaires doivent être associés étroitement à tous les stades du processus mais la décision finale appartient au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts, selon leurs structures organisationnelles respectives;

c) Le processus doit être transparent;

d) Le processus doit consister, davantage que par le passé, à déterminer dans quelle mesure le programme a atteint ses buts, en utilisant des méthodes objectives et quantitatives lorsque c'est possible.

10. Des exercices d'auto-évaluation ont été faits par le secrétariat pour évaluer l'utilisation et l'impact des résultats du programme; pour cela, le secrétariat a surveillé sur le Web les statistiques d'utilisation du site et les références faites par les milieux universitaires aux publications du programme, et a effectué, de juillet à septembre 2007, une enquête en ligne auprès des partenaires et des parties prenantes.

11. Deux formes de présentation du questionnaire ont été élaborées pour l'Examen stratégique, l'une adressée aux chefs de délégation du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et l'autre à un large éventail de parties prenantes. Le questionnaire destiné aux pays contenait des questions ouvertes portant sur les besoins du pays et de la partie prenante ainsi que des considérations sur les produits du programme, et un certain nombre de questions fermées, leur demandant de noter les différents éléments de programme sur une échelle de 1 à 5 (depuis «à supprimer» jusqu'à «à renforcer sensiblement»). Il leur a été demandé de donner leur avis sur le maintien des équipes de spécialistes avec leur mandat actuel. Les responsables des équipes ont reçu un questionnaire distinct, leur demandant d'évaluer le travail de l'équipe et de formuler des suggestions pour les activités futures. Les parties prenantes ont été priées, par l'intermédiaire du questionnaire, de donner leur avis sur la coopération passée avec la CEE/FAO et les possibilités de coopération future.

V. RÉSULTATS

A. Auto-évaluations du secrétariat

12. Le secrétariat a procédé à des exercices d'auto-évaluation en plus de l'évaluation des activités de programme prévues qu'il mène conformément au cadre de gestion de l'ONU, axée sur les résultats. Une évaluation des résultats pour chacune des réalisations escomptées au cours de l'exercice biennal 2006-2007 a été présentée au Comité du bois à sa soixante-cinquième session sous forme de projet; la version définitive forme l'annexe I.

13. À côté de ces évaluations prescrites, le cadre de gestion du programme comprend aussi des outils qui contribuent à l'exécution du programme de travail tel qu'il a été décidé par les précédents examens stratégiques et les plans et programmes biennaux de l'ONU, plus détaillés. Lors de leurs réunions régulières, les spécialistes de la Section examinent le suivi des produits attendus, pour pouvoir identifier les priorités et prendre des mesures correctives si nécessaire. Une stratégie et un plan de communication ont pour but d'indiquer les initiatives nécessaires dans ce domaine pour les principaux produits; leur mise en œuvre est suivie aussi lors des réunions de la Section à intervalles réguliers.

14. Le secrétariat a eu recours à trois méthodes pour obtenir d'autres auto-évaluations volontaires relatives à l'utilisation et à l'impact des produits et services du programme:

- a) Une enquête auprès des utilisateurs des produits;
- b) La surveillance de l'utilisation du site Web de la CEE/FAO;
- c) La recherche des citations des principaux produits de la CEE/FAO dans les ouvrages et publications scientifiques.

Un résumé des résultats et conclusions auxquels le secrétariat est parvenu à l'aide de ces trois méthodes est présenté ci-dessous. Toutes les données et les résultats détaillés sont affichés sur la page Web de l'Examen stratégique à l'adresse suivante:

http://www.unece.org/trade/timber/strategic_review/2007-2008/strategic-review.htm.

15. Un questionnaire en ligne, rempli par des parties prenantes très diverses, a permis d'entreprendre au cours de la période de juillet à septembre 2007, une première enquête exhaustive auprès des utilisateurs des «produits» (c'est-à-dire des produits et des services du programme). Ce questionnaire couvrait les principaux produits de la période biennale 2006-2007: publications, documents d'information (le bulletin trimestriel et les communiqués de presse), le site Web et les données en ligne ainsi que les réunions (réunions intergouvernementales, ateliers, séminaires). Le secrétariat a reçu 148 réponses émanant d'utilisateurs répartis dans 39 pays, ce qui a permis de procéder à une évaluation globale de l'utilisation de certains produits et de leur qualité telle qu'elle est perçue par les utilisateurs, puis de formuler des recommandations en vue de les améliorer. Les principaux résultats de cette enquête ont été présentés au Comité du bois à sa soixante-cinquième session.

Cette communication au Comité et le rapport *in extenso* ainsi qu'une compilation des réponses peuvent être consultés sur le site Web de l'Examen stratégique:

http://www.unece.org/trade/timber/strategic_review/2007-2008/strategic-review.htm.

Les principales recommandations sont résumées dans les huit paragraphes qui suivent et serviront de base aux prises de décisions pendant l'Examen stratégique.

16. Publications: Le contenu et la qualité des publications les plus en vue du programme, à savoir la Revue annuelle du marché des produits forestiers, l'Évaluation des ressources forestières et l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, ont été qualifiés de bons à excellents. De nombreux utilisateurs apprécient beaucoup la teneur actuelle de la Revue et le fait qu'elle soit en prise sur l'actualité. L'enquête a débouché sur plusieurs recommandations destinées à améliorer la qualité et la cohérence des monographies par pays sur le secteur

forestier: les utilisateurs ont noté le caractère fragmentaire des informations fournies pour certains pays et indiqué qu'un système de site Internet serait plus facile à mettre à jour.

17. Bulletin: Les réponses ont fait état d'un vif intérêt pour le bulletin et formulé de nombreuses suggestions visant à améliorer son contenu et sa qualité, notamment: un plus grand nombre d'articles écrits par les parties prenantes et de contributions extérieures, l'incorporation de données relatives aux marchés et de statistiques à jour, de tendances et de prévisions ainsi que d'informations sur des faits d'actualité et sur l'évolution des politiques. Le secrétariat a passé en revue ces suggestions et en a tenu compte dans les bulletins publiés à partir de 2008.

18. Communiqués de presse: Les améliorations suggérées en ce qui concerne la teneur des communiqués de presse sont analogues aux suggestions reçues à propos du bulletin, à savoir des mises à jour plus fréquentes sur les marchés et des informations sur l'évolution des politiques forestières. Il a été suggéré de diffuser les communiqués de presse par le réseau des correspondants nationaux, qui pourraient les communiquer à la presse nationale.

19. Site Web et données en ligne: Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des utilisateurs ne consultent pas le site Web <http://www.unece.org/trade/timber/>, fréquemment, une fois par mois ou moins pour chacun d'eux. On constate un intérêt considérable pour certaines parties du site, en particulier les données et les statistiques mais aussi pour les sites d'information spéciaux tels que la page Web intitulée «Mobiliser les ressources en bois». Toutefois, il conviendrait d'améliorer la place des informations et la convivialité du site ainsi que le téléchargement des informations statistiques.

20. Réunions: Dans leur très grande majorité, les réponses émettent des opinions favorables quant au contenu et à la qualité des réunions intergouvernementales, ateliers et séminaires. Le manque de ressources financières pour la participation ou les frais de voyage a été mentionné comme la principale raison de ne pas y participer. Dans l'ensemble, les réunions ont été considérées comme atteignant leur objectif déclaré et présentant de nombreux aspects intéressants, notamment de bonnes mises à jour des informations par des experts qualifiés et par le secrétariat ainsi que des contacts avec les autres délégués. Parmi les suggestions visant à améliorer les réunions, on peut citer l'allongement des débats, l'amélioration du suivi des activités de renforcement des capacités, des résumés plus brefs et une analyse plus approfondie des documents de travail.

21. La recherche des citations des principaux produits de la CEE/FAO dans les ouvrages et publications scientifiques a confirmé certaines des conclusions de l'enquête effectuée auprès des utilisateurs et montre que les publications les plus en vue sont plus largement utilisées par les chercheurs. Une étude à l'aide du moteur de recherche «Google Scholar» sur la période 2001-2007 a fait apparaître que les milieux scientifiques avaient fait de nombreuses références à l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale) (243) et à la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* (125). On trouvera sur le site Web de l'Examen stratégique une liste établie à partir d'une recherche plus complète de citations couvrant la période 2004-2007.

22. La surveillance des téléchargements de publications à partir du site Web de la CEE/FAO a confirmé l'intérêt porté aux principales publications du programme, intérêt qui apparaissait aussi dans l'enquête effectuée auprès des utilisateurs. L'annexe II présente la liste

des 10 téléchargements connus les plus fréquents au cours des trois dernières années. Un nombre considérable de monographies par pays sur le secteur forestier ont aussi été téléchargées, représentant environ 3 % des téléchargements connus des trois dernières années. Les 10 monographies par pays les plus fréquemment téléchargées en 2007 sont indiquées dans l'annexe III.

23. Le suivi du trafic sur le site Web, mené à l'aide de Google Analytics depuis octobre 2007 confirme aussi l'intérêt porté au programme. Pendant la période d'octobre à décembre 2007, le site a enregistré 6 780 visites de 125 pays, les principaux étant les États-Unis, l'Allemagne, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Estonie et le Canada. Sur ce total, 52 % sont de nouveaux visiteurs et 48 % sont des habitués, souvent des organismes publics ou des institutions forestières. La durée moyenne de chaque visite, qui s'établit autour de quatre minutes, est relativement élevée. L'analyse du nom des emplacements sur le réseau révèle que 10 % au moins des visites sont le fait d'instituts scientifiques ou de recherche et d'universités ou de collèges, auquel cas la connexion porte le nom de l'établissement. Les rapports qui constituent la base de ces évaluations sont disponibles sur le site de l'Examen stratégique. Le secrétariat s'emploie à étendre le suivi de l'utilisation de son site Web et du téléchargement de ses publications pour aider à mesurer l'utilisation et l'impact des produits du programme.

24. Les résultats des auto-évaluations du secrétariat montrent que la communication concernant les produits du programme et les principales questions sectorielles pourrait être considérablement améliorée. Il ressort de l'analyse que la plupart des utilisateurs du site connaissent déjà ces travaux et donc que la CEE/FAO ne parvient pas vraiment à élargir son public. Une meilleure communication permettrait aussi d'étendre la diffusion et la connaissance des activités de la Section du bois, y compris parmi les spécialistes de l'environnement.

B. AUTO-ÉVALUATIONS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES ET DU RÉSEAU COMMUN D'EXPERTS

25. En plus des auto-évaluations conduites par le secrétariat, les équipes de spécialistes CEE/FAO ont procédé à des évaluations des activités qu'elles ont menées pendant leur mandat et de celles qu'elles pourraient entreprendre pendant la prochaine période stratégique de 2008 à 2013. Toutes les équipes et le Réseau commun d'experts FAO/CEE/OIT chargé de mettre en œuvre la gestion viable des forêts (appelé ci-après Réseau commun d'experts), ont achevé ces auto-évaluations; les réponses reçues sont disponibles sur le site de l'Examen stratégique.

26. Les responsables des équipes de spécialistes et du Réseau commun d'experts ont indiqué s'ils estimaient nécessaire ou non de poursuivre les activités des équipes et formulé des suggestions relatives aux activités futures; il a été tenu compte de ces suggestions dans les mandats proposés pour ces équipes, qui figurent dans le Plan stratégique pour 2008-2013 (ECE/TIM/S/2008/3). Il a été suggéré de créer de nouvelles équipes, notamment une équipe qui serait chargée des questions relatives aux changements climatiques, à la bioénergie, et à la mobilisation des ressources en bois. Ce point est examiné dans l'exposé du plan stratégique.

C. OPINIONS DES PAYS ET DES PARTIES PRENANTES

27. Outre les auto-évaluations, on a mis en place un large processus de consultation et d'évaluation afin que les pays membres du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts ainsi que les parties prenantes aient la possibilité d'évaluer les activités du programme et de formuler des suggestions pour la conception du programme futur. Les résultats de cette évaluation et les suggestions reçues sont exposés dans le document ECE/TIM/S/2008/3.

Des réponses ont été envoyées par 24 pays (Allemagne, Autriche, Bulgarie, Canada, Chypre, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine) et 12 parties prenantes (Institut international des ressources phytogénétiques, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), European Network of Forest Entrepreneurs (ENFE), Eurostat, Fédération européenne des fabricants de panneaux (EPF), Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO), Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), Secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE, Institut forestier européen, European Organization of Sawmilling Industries (EOS), Confédération européenne des industries du bois (CEI-Bois), European Landowner's Organization (ELO). Un résumé consolidé des réponses fournies par les pays et les parties prenantes à chaque question posée dans l'enquête est disponible sur le site de l'Examen stratégique: <http://www.unece.org/trade/timber/strategic-review/2007-2008/strategic-review.htm>.

28. Dans leurs réponses aux questionnaires de l'Examen stratégique, les pays ont aussi donné leur avis sur des questions essentielles pour le secteur forestier et sur l'utilité de l'assistance internationale fournie dans ces domaines par la CEE/FAO et d'autres organes. S'agissant du classement des sujets par ordre d'importance, on constate que la plupart des pays citent en premier lieu les changements climatiques et la bioénergie.

29. La liste suivante, qui énumère les priorités et les besoins nationaux les plus importants, a été établie d'après les réponses reçues et complétée par le secrétariat:

a) Changements climatiques et mobilisation des ressources forestières/de la bioénergie/des ressources en bois (qui peuvent être considérés comme différents aspects d'une grande question qui s'intitulerait «Rôle du secteur forestier dans un monde profondément modifié par les changements climatiques, la hausse du prix des combustibles fossiles et les inquiétudes en matière de sécurité énergétique»);

b) Gestion durable des forêts (indicateurs, normes et règles techniques, viabilité économique) et surveillance des ressources forestières;

c) Conservation et biodiversité;

d) Incendies de forêts;

e) Politiques et institutions sectorielles (adaptation à une situation changeante);

f) Marchés des produits forestiers;

g) Coordination/coopération intersectorielle;

- h) Infrastructure et développement rural;
- i) Politiques et normes applicables aux marchés publics;
- j) Boisement;
- k) Santé des forêts;
- l) Déboisement (même si cette question n'a guère d'effet direct dans la région de la CEE);
- m) Mondialisation des marchés des produits forestiers et des effets sur le secteur forestier dans la région de la CEE;
- n) Perception des forêts et de la foresterie par le public;
- o) Gouvernance, et abattage et commerce illégaux.

30. Cette liste n'est pas exhaustive, un certain nombre d'autres questions ayant été mentionnées par plusieurs pays, mais elle devrait constituer une base de réflexion pour l'examen des activités du programme au cours des cinq années à venir. Des directives quant aux priorités figurent aussi dans la Déclaration ministérielle et les résolutions sur «Les forêts, le bois et l'énergie» et «Les forêts et l'eau» adoptées à la Conférence MCPFE de Varsovie en novembre 2007. La session est invitée à tenir compte de ces sujets lorsqu'elle arrêtera et examinera les activités du programme qui seront couvertes au cours de la prochaine période stratégique (voir le document ECE/TIM/S/2008/3).

Annexe I

Comptes rendus de réalisation 2006-2007

Compte rendu de réalisation: Sous-programme 7 – bois et foresterie

Réalisation escomptée 1: «Meilleure compréhension de la gestion durable des forêts et notamment des politiques requises pour parvenir à ce but, sur la base d'une capacité accrue d'évaluer cette gestion aux niveaux national et régional»

A. Généralités

1. La «gestion durable des forêts» est une notion complexe fondée sur la réalisation du juste équilibre entre les composantes économique, écologique et sociale par le biais de processus participatifs de prise de décisions fondées sur des informations fiables, pertinentes et librement accessibles. Les outils maintenant généralement acceptés comme essentiels pour ce processus sont les suivants:

a) Un programme forestier national fondé sur un processus participatif itératif pour lequel des objectifs sont fixés et des stratégies sont arrêtées;

b) Un suivi régulier des progrès réalisés en fonction d'un ensemble convenu d'indicateurs de gestion durable des forêts.

2. Au niveau international, l'accent est mis essentiellement sur le renforcement des institutions, l'échange d'informations sur les politiques et le suivi régional, par le biais notamment d'une amélioration des outils de suivi. Le sous-programme «Bois et foresterie» présente certains avantages pour recueillir et analyser les données sur les ressources et les produits forestiers ainsi que pour échanger des informations sur les politiques; il aide ainsi beaucoup à prendre des décisions dans le cadre des processus susmentionnés et permet de disposer à cet effet de données concrètes et factuelles.

Ce que nous avons fait en 2006-2007

3. Nous avons fait de gros efforts avec la FAO et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (MCPFE), ainsi qu'avec de nombreux autres partenaires, pour établir un rapport sur l'état des forêts en Europe pour 2007, qui a été présenté à la Conférence ministérielle de Varsovie en novembre 2007. Il est structuré sur la base des indicateurs MCPFE de gestion forestière durable, qui sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et couvrent les politiques, les institutions et les instruments. Nous avons réalisé une étude sur la propriété forestière privée en Europe qui représente la première tentative sérieuse faite dans la région pour recueillir des informations détaillées sur ce thème. Nous avons aussi accru notre capacité de recueillir et analyser des informations sur les politiques forestières et les institutions dont les activités concernent les forêts et avons renforcé notre rôle de centre d'échange d'informations sur les politiques sectorielles en tenant régulièrement des forums de politique générale, en traitant les questions de politique générale dans des publications régulières, en participant à des efforts coordonnés visant à rendre compte des politiques et institutions sectorielles, en élaborant des

concepts et des définitions, etc. Les débats de politique générale ont porté essentiellement sur les politiques en matière de marchés publics, l'énergie provenant du bois, l'utilisation du bois ainsi que le rôle des forêts dans les changements climatiques.

Nos succès

4. Le *Rapport de 2007 sur l'état des forêts en Europe* est le rapport le plus complet et le plus équilibré jamais réalisé sur l'état des forêts en Europe grâce à l'amélioration de la collecte de données par les pays et les organismes internationaux et il constitue une base solide pour la prise de décisions par ceux qui définissent les politiques et par les parties prenantes. La hausse de la qualité est mise en évidence par l'amélioration notable constatée entre ce rapport et le rapport précédent, datant de 2003. En 2003, 35 % des pays de la CEE avaient pu fournir des données satisfaisantes sur des indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts alors que la proportion a atteint au moins 65 % en 2007. Les analyses et les échanges de vues sur les questions de politique générale ont été considérées comme des contributions utiles au débat public, ainsi que l'ont montré les évaluations généralement positives des événements et réalisations axées sur les questions de politique générale. Dans le rapport de la Conférence de Varsovie, les participants font observer que les politiques générales et les institutions évoluent rapidement en fonction des circonstances: les deux tiers des pays ont adopté des programmes forestiers nationaux ou l'équivalent, 30 pays (3 en 2006¹, 2 en 2005²) ont adopté de nouvelles lois sur les forêts depuis 1990 et, dans presque tous les pays, des lois ou des règlements ont été modifiés au cours des quatre dernières années, les changements étant particulièrement nombreux dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Bien évidemment, ceci ne résulte pas essentiellement, ni même principalement, des activités du sous-programme, mais nous avons assurément contribué à faciliter les modifications structurelles dans les politiques et les institutions du secteur considéré par le biais d'informations, d'analyse et d'échanges. Plus de 50 % des pays (mesure de la réalisation des objectifs) exécutent des programmes forestiers nationaux ou des programmes globaux similaires tandis qu'un certain nombre de pays élaborent actuellement des programmes forestiers nationaux.

Ce que nous avons appris

5. Notre conviction quant à l'intérêt d'utiliser les critères et indicateurs de gestion durable des forêts comme base pour recueillir, dans le cadre de la coopération et de manière transparente, des informations sur la situation et les tendances à l'échelle régionale est confortée par le succès du rapport de la Conférence de Varsovie. Nous pouvons maintenant plus facilement identifier les régions et les thèmes pour lesquels les informations restent insuffisantes et axer nos travaux sur eux à l'avenir. Nous pensons aussi que nos efforts dans le domaine des politiques et des institutions portent des fruits et devraient être poursuivis ou intensifiés, si les ressources le permettent. La coopération interinstitutions pour échanger des informations et coordonner les activités s'est avérée essentielle à cet effet et devrait être maintenue et renforcée.

¹ Estonie, Fédération de Russie et Ukraine.

² Norvège et Slovaquie.

Réalisation escomptée 2: «Meilleure compréhension de l'exploitation rationnelle des ressources en bois, se traduisant par l'adoption de politiques favorables et par le renforcement des capacités de surveillance des activités forestières»

A. Généralités

6. «L'exploitation rationnelle des ressources en bois» est essentielle si l'on veut que le secteur forestier soit durable et efficace et il faut pour ce faire s'efforcer d'établir des liens entre la forêt et les marchés, éviter le gaspillage des produits forestiers, encourager le recyclage, réutiliser le bois produit de manière durable et en développer l'emploi. Les liens entre des marchés sains de produits forestiers et la gestion durable des forêts sont souvent sous-estimés par manque de compréhension mutuelle, par suite de la faiblesse des flux d'informations et en raison de l'idée fausse selon laquelle la consommation de bois a des effets néfastes sur les forêts.

Ce que nous avons fait en 2006-2007

7. Nous avons continué à recueillir, communiquer et analyser des informations sur les marchés des produits forestiers. Nous avons continué à recueillir et publier avec des partenaires des données sur la production, la consommation et le commerce et les prix des produits forestiers, ainsi qu'à établir la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers* et à organiser le débat annuel du Comité du bois sur le marché. Nous avons intensifié notre analyse des interactions entre les marchés et les politiques sectorielles (dans les deux sens), en particulier par le biais de chapitres ciblés insérés dans la *Revue* et de forums spécialisés de politique générale sur des thèmes relatifs aux marchés, notamment les achats par des organismes publics de produits provenant de forêts gérées de façon durable. Nous avons aussi organisé trois ateliers sur la commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition en vue d'améliorer les capacités dans ce domaine négligé. Toutes ces activités étaient conçues non seulement pour être directement utiles à ceux qui élaborent les politiques et aux acteurs du marché, mais aussi pour renforcer la sensibilisation à l'utilisation rationnelle du bois dans le cadre de l'élaboration de la politique du secteur forestier. Une équipe de spécialistes FAO/CEE, le Réseau d'informations sur les forêts, a procédé à un échange de données d'expérience et a élaboré des techniques pour mieux communiquer avec les décideurs et le public, un domaine qui présente des faiblesses dans de nombreux pays.

Nos succès

8. Nos produits sont considérés comme étant de haute qualité, pertinents et opportuns, ainsi que l'ont mis en évidence les enquêtes réalisées auprès des utilisateurs, les réactions communiquées officiellement et le suivi des téléchargements sur le Web (on constate par exemple que la *Revue* a été l'un des trois produits de la CEE les plus téléchargés au cours du mois; elle a été téléchargée 4 411 fois en 2006). La *Revue* est considérée comme le rapport annuel officiel le plus à jour et le plus détaillé sur la situation et les tendances sur le marché des produits forestiers. Nos statistiques sur la production et le commerce constituent l'ossature de notre système d'information et d'analyse et sont un élément essentiel de la coopération interinstitutions dans ce domaine, ce qui permet de réduire au minimum la charge que l'établissement des rapports fait peser sur les pays. Selon le *Rapport de 2007 sur l'état des forêts en Europe*, un tiers des pays qui communiquent des rapports ont maintenant mis en place des

politiques spécifiques visant à accroître l'emploi du bois, ce qui va dans le sens des objectifs du sous-programme consistant à promouvoir l'exploitation rationnelle des ressources en bois. Pour l'ensemble de la région de la CEE, 24 pays ont mis en place des politiques sur l'utilisation rationnelle du bois dans le cadre ou non de programmes forestiers nationaux; 43 % des 56 États membres ont dépassé l'objectif de 30 %. Jusqu'ici, nous n'avons pas réussi à améliorer la couverture statistique des pays «plus faibles», essentiellement des pays en transition, qui ont une infrastructure statistique médiocre et ne sont souvent pas en mesure de fournir ne serait-ce que les données fondamentales requises au niveau international. Cependant, un atelier à l'intention des correspondants statistiques de la CEI est planifié avec des partenaires en Russie en 2008. En fait, en 2007, 66 % seulement des pays de la CEE ont pu communiquer des réponses satisfaisantes au Questionnaire commun sur le secteur forestier, contre 70 % au début de la période biennale, peut-être en raison d'une compréhension insuffisante du Questionnaire et d'un manque de capacité pour satisfaire aux conditions requises et aussi parce que l'objectif était très ambitieux. Les ateliers sur la commercialisation ont été jugés utiles par les participants ainsi qu'il ressort des formules d'évaluation et des évaluations d'impact. Cependant, par suite du manque de ressources, leurs ambitions sont restées limitées et l'impact plus large attendu n'a pas encore été obtenu.

Ce que nous avons appris

9. La coopération interinstitutions (avec la FAO, Eurostat et l'Organisation internationale des bois tropicaux) relative au Questionnaire commun sur le secteur forestier est particulièrement profitable et devrait être maintenue. Cependant, nous avons appris qu'il ne suffisait pas d'améliorer nos propres méthodes (amélioration des contacts, rappels, instructions plus claires, etc.) pour améliorer le champ couvert lorsque le problème fondamental se posait dans les institutions nationales. Pour renforcer les capacités nationales, il faut des ressources nettement plus importantes et davantage de temps. Nous continuerons à améliorer nos propres pratiques, en faisant mieux comprendre le Questionnaire et les besoins en données ainsi que l'intérêt pour les pays de participer à ce processus, et en nouant des contacts. En outre, nous recherchons des fonds pour renforcer les capacités dans le domaine des infrastructures d'information.

10. L'élaboration de liens entre les politiques générales et l'analyse des marchés a été fructueuse pour tous et a aidé à mettre au point le concept d'exploitation rationnelle des ressources en bois. Pour ce qui est du renforcement des institutions dans les pays en transition, qu'il s'agisse de fournir des données statistiques ou d'accroître la capacité de commercialisation, nous avons peut-être atteint les limites de ce qui peut être fait avec un système essentiellement fondé sur la coopération entre pays disposant d'institutions solides: il faut beaucoup plus de ressources pour développer les institutions nationales qu'il n'y en a au secrétariat et les fonds mobilisés n'ont pas été suffisants pour améliorer sensiblement la situation dans ce domaine particulier. Afin de réunir des fonds suffisants pour atteindre ces objectifs, il faut mieux intégrer le secteur forestier dans les programmes nationaux de développement afin que le financement et la volonté politique nécessaires soient disponibles.

Réalisation escomptée 3: «Capacité accrue des pays de la CEI et des pays du Sud-Est de l'Europe à assurer une gestion durable des forêts au niveau national, notamment en élaborant des mesures d'intervention appropriées»

A. Généralités

11. Dans la plupart des pays de la région le secteur forestier est plutôt stable et les institutions, bien qu'imparfaites, sont adéquates. Cependant, les pays dits «en transition» des Balkans, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, sont confrontés à de nombreux problèmes pressants liés à l'abandon de la planification centrale, notamment la faiblesse des institutions, l'insuffisance de l'information et le manque de prise en compte sur le plan politique des questions liées au secteur forestier, problèmes qui ont pour conséquence – ou pour origine – la pauvreté rurale, la dégradation des forêts, le surpâturage, l'abattage et le commerce illégaux et la corruption. Dans certaines régions, les forêts et le bois pourraient apporter une contribution importante au développement durable car ils constituent une source potentielle de matières premières, d'énergie et de revenus ruraux, tout en respectant l'environnement; or souvent les possibilités qui s'offrent ne sont pas pleinement exploitées. Les problèmes sont profondément enracinés et ne peuvent pas être résolus par des mesures intéressant le seul secteur forestier. Les questions liées au secteur forestier et au secteur du bois doivent être pleinement intégrées dans les plans de développement nationaux.

Nous reconnaissons que nous n'avons ni les ressources ni les compétences nécessaires pour être un organisme de développement au sens classique du terme et souhaitons faire fond sur notre avantage comparatif, notamment en mettant en œuvre et en diffusant les produits de notre programme ordinaire.

Ce que nous avons fait en 2006-2007

12. Nous avons mis au point, de concert avec la FAO et avec d'autres partenaires, la Stratégie CEE/FAO pour le secteur forestier des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, laquelle permet d'analyser les problèmes et de hiérarchiser les actions à entreprendre. Cette stratégie, qui a été examinée et modifiée par un certain nombre d'organismes officiels, constitue un cadre pour la coopération, la coordination interinstitutions et la planification. Une équipe de spécialistes constituée principalement d'experts des pays en transition suit l'avancement des travaux et maintient cette stratégie à l'étude. Outre les ateliers sur la commercialisation mentionnés précédemment, l'accent a été mis sur l'organisation d'ateliers à l'intention de responsables du secteur forestier qui peuvent ainsi comparer leurs méthodes et créer des liens avec les milieux forestiers internationaux. Nous avons élaboré, pour un certain nombre de pays en transition, des monographies par pays du secteur forestier qui ont rendu l'information plus accessible et ont contribué à sensibiliser les pays concernés aux lacunes et aux insuffisances des données disponibles. Nous avons également fait des efforts particuliers pour renforcer la participation des pays en transition à nos activités ordinaires, par exemple en organisant un atelier régional dans les pays russophones à l'intention des correspondants chargés de l'évaluation des ressources forestières.

Nos succès

13. La coordination de nos activités avec la FAO et avec d'autres organismes s'est considérablement améliorée. Les participants aux ateliers ont estimé que ceux-ci étaient utiles, et notre réseau de contacts dans les pays en transition s'étoffe. Les politiques et institutions du secteur forestier dans les pays en transition s'adaptent aux nouvelles conditions, comme il a été

indiqué (s'agissant des pays de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe uniquement) dans le rapport de Varsovie. Depuis octobre 2007, 12 pays en transition ont des programmes forestiers nationaux, ce qui va au-delà de l'objectif fixé, qui était de huit; le sous-programme a vraisemblablement favorisé l'élaboration de ces programmes nationaux, même si l'amélioration générale de la situation dans la région a également joué un grand rôle en la matière. Malgré ces progrès, les politiques et institutions du secteur forestier continuent de présenter des faiblesses, lesquelles appellent des mesures nationales et internationales. En particulier, les questions relatives au secteur forestier ne bénéficient pas encore de toute l'attention qu'elles méritent de la part des milieux politiques. La portée des activités menées au titre du sous-programme n'a pas été suffisante pour réaliser des progrès durables importants à cet égard.

Ce que nous avons appris

14. Nous avons appris qu'il importe d'assurer une coordination étroite avec nos partenaires et qu'il convient, dans le cadre des travaux à venir, de s'attacher davantage à faire en sorte que les questions relatives au bois et à la foresterie soient prises en compte dans le cadre plus large de l'action en faveur du développement et à mobiliser des ressources suffisantes: les ressources actuellement disponibles, même lorsqu'elles sont affectées en priorité aux domaines dans lesquels le sous-programme a un avantage comparatif, ne suffisent pas pour influencer sensiblement sur le cours des choses.

Cadre de budgétisation de l'ONU axée sur les résultats

Réalisations escomptées et indicateurs de résultat pour le sous-programme relatif au bois 2006-2007

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures de la performance
a) Meilleure compréhension de la gestion durable des forêts, notamment des politiques nécessaires pour y parvenir, fondée sur une plus grande capacité de mesure de la gestion durable des forêts aux niveaux national et régional	i) Pourcentage des pays de la CEE qui se sont dotés de programmes forestiers nationaux ou de cadres de politique générale analogues applicables au secteur des forêts dans une perspective holistique	Objectif 2006-2007: 50 % (niveau de référence: 16) Résultat: 54 %
	ii) Pourcentage des pays de la CEE en mesure de fournir des données satisfaisantes sur les indicateurs de gestion durable des forêts à la cinquième Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe	Objectif 2006-2007: 60 % (niveau de référence: 35) Résultat: 65 %
b) Meilleure compréhension de l'utilisation rationnelle du bois, qui se traduit par des politiques visant à encourager cette utilisation, et capacité accrue d'en suivre l'évolution	i) Pourcentage des pays de la CEE qui appliquent des politiques favorisant l'utilisation rationnelle du bois, que ce soit ou non dans le cadre de programmes forestiers nationaux	Objectif 2006-2007: 30 % (niveau de référence: 20) Résultat: 43 %
	ii) Pourcentage des pays de la CEE en mesure de fournir des réponses satisfaisantes au Questionnaire commun sur le secteur forestier de la CEE/FAO/Organisation internationale des bois tropicaux/Eurostat	Objectif 2006-2007: 80 % (niveau de référence: 72) Résultat: 66 %
c) Capacité accrue des pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est de parvenir à une gestion durable des forêts au niveau national, notamment en élaborant des mesures d'intervention appropriées	Nombre accru de pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est qui adoptent des programmes forestiers nationaux	Objectif 2006-2007: 8 pays Résultat: 12 pays

Annexe II**Liste des 10 documents les plus fréquemment téléchargés sur le site Web
consacré au bois de la CEE et de la FAO**

	2005	2006	2007
1	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2004-2005	Forest Products Annual Market Review, 2005-2006, Study Paper 21	Study Paper 21, Forest Products Annual Market Review, 2005-2006
2	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2003-2004	Info Brochure, UNECE Timber Committee and the FAO European Forestry Commission	Study Paper 22, Forest Products Annual Market Review, 2006-2007
3	European Forest Sector Outlook Study, Main Report, 2004	European Forest Sector Outlook Study, Main Report, 2004	European Forest Sector Outlook Study, Main Report, 2004
4	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Analysis 2002-2004	European Forest Sector Outlook Study, 2005 Russian Version	Forest Communicators Network Riga, Issue Management Hogan, Latvia 2002
5	Discussion Paper 30, Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe, 2003	Executive Summary; Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2005-2006	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review 1998-1999, Chapter 5, Trade Restrictions and their Future
6	Study Paper 17, Main Report, Forest Resources of Europe, CIS, North America, Australia, Japan and New Zealand, 2000	Seminar Proceedings, Strategies for the Sound Use of Wood, 2003	Executive Summary; Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2005-2006
7	Trade of Roundwood and Sawnwood by Species 2000 – 2003	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2004-2005	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review 1999-2000, Chapter 11, Engineered Wood Products – Production, Trade, Consumption and Outlook

	2005	2006	2007
8	Timber Bulletin, Forest Products Annual Market Review, 2003-2004, French Version	European Forest Sector Outlook Study, Main Report, 2004 (draft)	International Forest Sector Institutions and Policy Instruments for Europe: A Source Book
9	State of Europe's Forests 2003, The MCPFE Report on Sustainable Forest Management in Europe, 2003	Discussion Paper 40, Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro, 2005	Forest Communicators Network, Communication Planning Workbook, Participant's Manual, 2002
10	Discussion Paper 40, Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro, 2005	State of Europe's Forests 2003, The MCPFE Report on Sustainable Forest Management in Europe, 2003	Info Brochure, UNECE Timber Committee and the FAO European Forestry Commission

Annexe III**Liste des 10 monographies par pays CEE/FAO pour le secteur forestier
les plus fréquemment téléchargés
Janvier – novembre 2007**

Downloads	Title
1 238	Discussion Paper 40, Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro, 2005
1 006	Study Paper 18, Forest and Forest Products Country Profile Russian Federation, 2001
828	Study Paper 3, Forest and Forest Products, Country Profile Lithuania, 1994
827	Study Paper 2, Forest and Forest Products Country Profile: Slovenia, 1994
738	Discussion Paper 38, Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria
719	Discussion Paper 45, Forest and Forest Products, Country Profile Uzbekistan, 2007
692	Discussion Paper 26, Forest and Forest Products, Country Profile Georgia, 2002
613	Study Paper 8, Forest and Forest Products, Country Profile Armenia, 1995
611	Study Paper 13, Forest and Forest Products, Country Profile Moldova, 1997
568	Discussion Paper 32, Forest and Forest Products Country Profile Ukraine, 2003
